



VILLE DE  
LA TOUR-DE-PEILZ  
*Municipalité*

**COMMUNICATION MUNICIPALE N° 5/2014**

Le 5 février 2014

**Concerne :**

Quatrième édition des Mérites de La Tour-de-Peilz.

Au Conseil communal de  
1814 La Tour-de-Peilz

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs,

En 2014 aura lieu la 4<sup>e</sup> édition des Mérites de La Tour-de-Peilz. Cette distinction est attribuée tous les deux ans depuis 2008 à des personnes ou associations s'étant distinguées dans les domaines sportif, culturel, social ou économique, sur proposition d'un jury nommé par la Municipalité.

Le jury, présidé par M. Lyonel Kaufmann, syndic, est composé de représentants de la Municipalité, de l'administration communale ainsi que de représentants de la société civile.

Les Mérites se présentent sous la forme de quatre distinctions : féminin, masculin, groupe et dirigeant. Des prix d'une valeur de Fr. 2'000.- sont décernés aux lauréats ou lauréates. L'attribution des Mérites 2014 aura lieu mercredi 8 octobre 2014 à la salle des Remparts.

Toute proposition de personnes ou associations méritantes est à adresser au Greffe municipal d'ici au 15 mars 2014. Le formulaire ad hoc est téléchargeable sur le site internet de la commune.

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

Le syndic : Le secrétaire :

  
  


Lyonel Kaufmann Pierre-A. Dupertuis

Annexe : lauréats des éditions précédentes  
Adopté par la Municipalité le 3 février 2014

